



Assemblée générale annuelle 2022

26 avril, 18h30, aux locaux du CLD

Procès-Verbal

0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

François souhaite la bienvenue à tout le monde présent et constate le quorum en formule hybride (présentiel et en ligne).

Présence membre :

- Albert Pelletier
- Simon Lévesque
- Gabriel Légaré
- Félix Lévesque
- Jean-Pierre Rommeveaux
- Francine Lebel
- Gilles Gaudreault
- Catherine Coulombe
- Jean-Nil D'Amours

Présence non-membre :

- François Desjardins
- Phillipe Guilbert
- Stéphane Lussier
- Rébecca Roy

Gabriel propose l'ouverture à 18h38, Francine appuie.

1. Présidium

Gabriel propose François comme président et Stéphane comme secrétaire, Gilles appuie.

2. Adoption de l'avis de convocation

Jean-Pierre considère l'Avis de convocation conforme et propose son adoption. Albert appuie.

3. Ordre du jour

François fait la lecture de l'ordre du jour tel que jointe à l'avis de convocation.

Gabriel Légaré propose son adoption, Albert appuie.

4. Procès-verbal de l'AGA du 18 mars 2021

François fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

Gabriel propose l'adoption tel que lu, Gilles appuie

5. Rapport annuel 2021

François fait un survol du rapport annuel 2021 de 10 pages qui a été envoyé avec l'avis de convocation.

- Contexte particulier à cause de la Covid en 2021 ;
- Très bons marchés, beaucoup de touristes et de dynamisme ;
- Augmentation du nombre d'exposant.e.s ;
- Engouement pour l'achat local, beaucoup de publicité pour l'achat local ;
- Avènement de la rue piétonne. Le marché y travaille depuis plusieurs années et finalement, ça été accepté par la ville. Que des bons commentaires des exposant.e.s et de la clientèle : plus sécuritaire, utile pour mettre des kiosques en avant plan (3 pieds dans la rue est acceptés) et plus convivial ;
- Programmation d'animations culturelles financée par la commission culturelle de la MRC : 15 marchés animés d'une activité. Beaucoup de temps mis sur l'organisation, donc il faudrait faire plus de promotion en 2022. Commencer la promotion plus tôt et faire en sorte que les gens restent au marché plus longtemps ;
- Marché de Noël a finalement eu lieu de peine et de misère. Revenus intéressants malgré le port du masque ambigu et la température peu clémente. Sommes toute, ce fût une bonne expérience : 21 exposants présents. Opinions mitigés pour certain.e.s exposant.e.s et la clientèle sur la division des trois lieux d'exposition ;
- Il y a eu de la publicité partout : radio, télévision, émission spéciale à la télé communautaire qui est sortie il y a peu. ;
- 14,2 exposants en moyenne dont 7,2 agroalimentaires et 7 artisans ;
- 31 exposantes et exposants différents au totale dont 12 agroalimentaires et 19 artisans, excluant le marché de Noël ;
- C'est l'année où il y a eu le plus d'exposantes et d'exposants ;
- 98 204\$ de revenus pour tous les exposants (données pas 100% précises, il manque certaines données) ;
- Une moyenne de 165\$ par kiosque d'artisanat par marché ;
- Une moyenne de 657\$ par kiosque d'agroalimentaire par marché ;
- François a été engagé l'an passé (2021) et de retour cette année ;
- Philippe Guilbert a quitté sa place au conseil d'administration l'an passé et on lui souhaite le meilleur pour ses nouvelles fonctions ;
- Valérie Pelletier a aussi quitté cette année, on la remercie pour son implication.

Albert ajoute que cette année ressemblait plus aux bonnes années de Marché public d'il y a environ 10ans. Il y avait des exposants de part et d'autre de la rue Pelletier et un bon achalandage.

Simon propose l'adoption du rapport annuel tel qu'envoyé avec la convocation annuelle et résumé. Felix appuie.

6. États financiers 2021

Simon présente les états financiers sommairement :

- Meilleur rendement pour les cotisations ;
- FSPS finance encore à chaque année le Marché à la hauteur de 4 000 \$, un immense merci à la MRC et à Giovanni qui a été d'une très grande aide ;
- Beaucoup de dépenses au niveau des ressources humaines en 2021, mais il y avait de l'argent à utiliser avec les bénéfiques passés ;
- Nouveau revenu de la Commission de développement culturel des Basques par la MRC pour les activités socioculturelles du Marché ;
- Le marché de Noël compte 4 000 \$ de revenu et un nombre à peu près égal de dépenses. Le coût est donc nul. Il faut revoir la formule ;
- Les dépenses sont plus élevées que prévu en publicité (pancartes renouvelées, oriflammes, etc.) ;
- Grosse augmentation des assurances à cause de la pandémie ;
- Le Marché finit avec un déficit de 9364,48\$ pour l'exercice financier 2021. C'est un peu plus que prévu, mais le tout reste raisonnable en fonction de la nouvelle ressource et des revenus supplémentaires. Ce sera à revoir l'année prochaine.

Simon présente le bilan comptable sommairement :

- Au 31 janvier, le compte est à 3842 \$;
- Il y a 511 \$ dans la petite caisse ;
- Il restait 1013 \$ de compte à recevoir. Tout s'est réglé au début de l'année ;
- Le Marché a un actif à court terme de 5366 \$;
- Les immobilisations sont principalement les tentes et le matériel électronique ;
- 10 254\$ d'actif nette.

Albert souligne que la coordination compte pour une bonne partie des dépenses. Simon lui explique que le négatif était prévu et qu'il fallait utiliser les surplus des années passées. Gilles souligne que ce n'est pas le but du marché de faire des surplus financiers. L'ajout d'une coordination à l'année et plus stable permet de développer le Marché davantage.

Simon proposer l'adoption des états financiers tel que présentés et envoyés avec la convocation. Albert appuie.

7. Prévisions budgétaires 2022

Gabriel présente les prévisions 2022 :

- On retrouve les propositions de 2021 qui n'avaient pas été réalisées, plus les propositions de 2022 ;
- On prévoit plus de revenu avec la location des kiosques et la cotisation, majoration de 25 % partout compte tenu qu'aucune augmentation importante n'a eu cours dans les dernières années ;
- La MRC devrait revenir avec le FSPS de 4000 \$;
- Une nouvelle demande est en cours à la Ville de Trois-Pistoles de 10 000 \$. À suivre. Le montant de la Ville doit être en jaune, car il n'est pas encore confirmé ;
- L'alliance donne 12 038 \$ pour la tarification sociale ;
- La MRC accorde 4 680 \$ pour le marché solidaire ;
- Une nouvelle demande de 3 130 \$ à la Commission de développement culturel de la MRC serait faite ;
- Les coûts et revenus du marché de Noël sont énormes mais c'est à cout nul. S'il y a moins de revenus, il y aura moins de dépenses.
- Les coûts du site Internet ne sont plus là puisqu'il est terminé ;
- Nous prévoyons 3 000 \$ pour le matériel (tables, chaises, etc.) ;
- Masse salariale plus élevée car embauche à l'année contrairement à 5 mois.
- Un total de 52 508 \$ de dépenses sont donc prévues avec des bénéfices prévus de 4 075 \$.

Gilles demande pourquoi la location doublera presque en 2022. Gabriel dit qu'on attend plus d'exposant.e.s et que le Marché est en plein essor. Pour se développer, notamment grâce à la coordination à l'année, il est essentiel d'augmenter les inscriptions. En plus, l'augmentation des ventes par exposant.e.s ne suit pas celle du coût d'inscription. Gilles souligne le fait que ça pourrait décourager l'arrivée de exposant.e.s, car la cotisation augmente de façon drastique. Le conseil d'administration réévaluera le tout pour la saison 2023.

Phillipe expose que le montant demandé à la Ville est élevé. On ne sait pas si la Ville pourra aller à cette hauteur-là. Il faudra une bonne demande.

Albert se demande pourquoi la case budgétaire du poste de coordination est si élevée (plus d'heures ou plus cher de l'heure?). Il s'agit maintenant d'un poste annuel et uniquement financé par le Marché. L'augmentation de la masse salariale était prévu en fonction des bénéfices de 2021 et du pari d'un développement du Marché. On espère que la perméance permettra d'aller chercher plus d'argent.

On veut intégrer d'autres types d'adhésion : membre-ami, membre-solidaire et membre-corporatif. Cela fera partie du plan d'actions 2022.

Gabriel propose l'adoption de cette proposition budgétaire et sera revue en fonction de ce qui va se passer durant le reste de l'assemblée générale s'il y a lieu. Felix appuie.

8. Ratification des actes des administratrices et administrateurs

Gilles propose la ratification et Francine appuie.

9. Plan d'action 2022

François présente le plan d'actions :

- Demande officielle à la Ville de Trois-Pistole pour le soutien financier et les permissions de blocage de rue, d'affichage et d'utilisation de la cours du Caveau ;
- Finaliser le site Internet transactionnel, un ajout important ;
- Aller chercher plus d'agroalimentaire (surtout du pain et de la viande) ;
- Projet-pilote de tarification sociale, c'est-à-dire de convenir d'un prix particulier pour une population cible. Avec le financement de L'ALLIANCE et de la MRC des Basques, il sera possible d'offrir aux membres de Croc-Ensemble des Basques, du CAPAB et du Périscope des Basques un rabais de 50 % sur tous les produits du Marché public. L'objectif est que le Marché public des Basques prenne part à la lutte à la pauvreté, tout en démocratisant l'accès aux produits locaux. Beaucoup de publicité sera fait à cet égard et nous visons que le projet devienne récurrent ;
- Embellissement du site et de la rue piétonne. C'est le 325^e anniversaire de la Ville de Trois-Pistoles. Le Marché souhaite faire partie de la Fête ;
- Identifier adéquatement le matériel appartenant au MPB ;
- Organisation d'animations et d'évènements pendant les marchés ;
- Magasiner de nouvelles assurances, entre autres auprès de Promutuel ;
- Promouvoir les membres-amis et les membres-corporatifs.

Simon propose l'adoption du Plan d'actions 2022 et Francine appuie.

10. Présentation des nouveautés du Formulaire d'inscription et des Règles de fonctionnement 2022

Gabriel explique les nouveautés :

- Les exceptions aux Règles de fonctionnement ne sont pas pérennes. Elles doivent être renouvelées chaque année auprès du conseil d'administration ;
- Nouvelles procédures d'exclusion du Marché Public ;
- Les sommes dues doivent être payées pour pouvoir participer au Marché public de la saison suivante ;

- La conformité passée de l'exposant.e aux Règles de fonctionnement, y compris le fait d'avoir donné ses chiffres de ventes, sont désormais pris en considération pour faire partie du Marché public l'année suivante ;
- L'ajout d'un nombre d'heures de bénévolat en fonction du nombre d'heures de présence au Marché sera testé (AGA vaut 2h, peut aider d'autre façon comme faire de la publicité, heure de C.A., etc)
- Une assurance de 2 millions de dollars en responsabilité civile est obligatoire pour tous les exposant.e.s ;
- Aucun stationnement sur la rue Pelletier entre les rues Rioux et Vézina, incluant au Croc-Ensemble et au Caveau, ne sera toléré, sauf exception accordée par la coordination ;
- Tout le monde devra signer et apposer ses initiales sur le document des Règles de fonctionnement ;
- Adhésion augmentée à 50 \$, soit 25 % de plus pour tout le monde pour les cotisations ;
- 20 \$ de plus par marché pour les nouveaux espaces premiums ;
- 50 % du coût total de l'inscription est payable lors de l'inscription et l'autre 50 % avant le 31 juillet, sauf les exceptions accordées par la coordination et le conseil d'administration ;
- Capacité maximale de 24 kiosques par marché.

Jean-Pierre demande comment ont été établis les espaces premium? Gabriel répond que l'ombre, la possibilité de 2 tentes et la visibilité sont à l'origine des critères. Gabriel explique les différences de ventes et des coûts de location du marché des dernières années. Jean-Pierre s'inquiète de voir tous les mêmes types de produit côte-à-côte. Comme il s'agit d'un essai, la coordination se garde le droit de faire des changements s'il y a un problème.

11. Élections du conseil d'administration

Gabriel propose l'ouverture des élections et Gille appuie.

Gabriel propose Stéphane comme secrétaire d'élection et François comme président d'élection et Jean-Pierre appuie.

Trois (3) sièges sont en élections :

- Sièges 1, occupé par Gabriel Legaré.
- Sièges 2, laissé vacant à la suite de la démission de Philippe Guilbert.
- Sièges 3, laissé vacant à la suite de la démission de Valérie Pelletier.

Simon propose Gabriel Légaré au siège numéro 1.

Gabriel propose Félix Lévesque au siège numéro 2.

Philippe propose Gilles Gaudreau au siège numéro 3.

Félix propose Albert Pelletier au siège numéro 3.

Gabriel propose la fermeture de la mise en candidature et Jean-Pierre appuie.

Gabriel accepte la candidature au siège 1.
Félix accepte la candidature au siège 2.
Gilles accepte la candidature au siège 3.
Albert accepte la candidature au siège 3.

Il y aura donc une élection entre Gilles Gaudreau et Albert Pelletier pour le siège 3.

Un vote secret est demandé. Il se fera à l'écrit en présentiel et à l'aide d'un courriel envoyé à l'adresse courriel du Marché public des Basques pour la participation en ligne.

À la suite du dépouillement des votes par le président d'élection et entériné par le secrétaire d'élections, Gilles Gaudreau est élu à majorité au siège 3.

Gabriel Legaré et Félix Lévesque sont élus respectivement au siège 1 et au siège 2.

Adopté en bloc à l'unanimité.

Simon propose la fermeture des élections et Gabriel appuie.

12. Période de questions et varia

Félix demande si la tarification sociale permettra d'injecter 8 000 \$, ou 16 000 \$? François répond que c'est jusqu'à concurrence de 16 000 \$.

François mentionne qu'on discutera peut-être prochainement d'un possible déménagement vers la gare, mais rappelle que l'idée n'est que très exploratoire. François invite tout le monde à lui envoyer des commentaires, des idées et des suggestions au cours de la saison.

13. Fermeture de l'assemblée

Gille propose la fermeture de l'assemblée générale annuelle à 21h31 et Francine appuie.